



La Mairie de Crolles recrute

AGENT D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET FESTIFS (H/F)

(Remplacement de 2 mois 35h/semaine)

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (Cat. C)

8554 habitants

Budget de fonctionnement : 16 millions d'euros

Budget d'investissement : 8 millions d'euros

DESCRIPTION DU POSTE

Situé entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un(e) agent d'entretien des équipements sportifs et festifs. Sous la hiérarchie directe du responsable de l'équipe entretien maintenance au sein du service technique et sport, vous contribuez à la qualité du cadre de vie des Crollois en garantissant l'hygiène et le bon état des équipements sportifs, en assurant l'entretien et la maintenance de premier niveau. Vous participez également à la sécurité des installations sportives en vous assurant du bon usage de celles-ci.

MISSIONS PRINCIPALES

- Participer à l'hygiène des locaux en effectuant les travaux d'entretien quotidien manuels ou mécaniques
- Appliquer le protocole de nettoyage défini par son responsable
- Entretien des machines selon les directives transmises
- Rendre propre les abords des équipements sportifs
- Effectuer de petites réparations de plomberie, électricité, menuiserie, peinture si besoin
- Participer au bon accueil de tous les publics en informant et orientant ceux-ci
- Contrôler les usages, le respect des locaux et les horaires d'usage ; Faire remonter les éventuels dysfonctionnements ou incidents
- Participer au montage du matériel sportif et conseiller les utilisateurs
- Participer au bon fonctionnement des moyens de secours en vérifiant quotidiennement les issues de secours et les extincteurs
- Assurer l'accès aux équipements sportifs en toute sécurité et se référer aux consignes sur le registre de sécurité en cas de danger

PROFIL RECHERCHE

- Hygiène et sécurité - Connaître les règles de bases en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les règles en matière d'entretien des locaux
- Une expérience sur un poste similaire serait appréciée
- Disponibilité, rigueur et ponctualité.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à pourvoir à temps plein dès que possible.

Rémunération du cadre d'emploi des adjoints techniques

Contraintes du poste : horaires matinaux

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le 2 avril 2019 à :

**Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

ou par mail à

recrutement@ville-crolles.fr

Contact : Frédéric Rouhet, responsable du service technique et sport, au 04.76.92.11.25.